

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 881

présenté par
M. Pauget
-----**ARTICLE 12**

Après l'alinéa 8, insérer les trois alinéas suivants :

« 2° *bis* À la fin de la dernière phrase du deuxième alinéa, les mots : « présent article » sont remplacés par les mots : « présent I » ;

« 2° *ter* À la seconde phrase du quatrième alinéa, les mots : « présent article » sont remplacés par les mots : « présent I » ;

« 2° *quater* À l'avant-dernier et au dernier alinéa, les mots : « présent article » sont remplacés par les mots : « présent I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination législative.